



Le CPAS de Verviers procède à la constitution d'une réserve de recrutement d'**AIDES-SOIGNANT(E)S** (H/F/X)

Les trois Maisons de repos et de soins veulent privilégier la **qualité de vie des résidents** dans un environnement agréable et de **bonnes conditions de travail pour son personnel**. Vous désirez réorienter votre carrière ou bénéficier d'une première expérience enrichissante, rejoignez nos équipes !

Fonction

L'aide-soignant assiste l'infirmier en matière de soins et d'éducation des patients au sein d'une équipe structurée. Sous le contrôle de l'infirmier, ses missions principales sont :

- observer et signaler les changements chez le résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne
- informer et conseiller le résident et sa famille conformément au plan de soins
- aider à l'alimentation, l'hydratation et à la prise de médicaments par voie orale (selon les prestations autorisées)
- transporter et installer le résident conformément au plan de soins
- signaler les problèmes aux infirmiers et/ou à sa hiérarchie

Compétences transversales

- Avoir de bonnes capacités d'écoute et de communication avec les résidents, leurs familles et les collègues
- Savoir gérer le stress : réaction constructive face aux problèmes, imprévus et urgences.
- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de proactivité.

Conditions de recrutement

1. Avoir une connaissance du français jugée suffisante au regard de la fonction à exercer
2. Être de conduite et de moralité répondant aux exigences de la fonction
3. Jouir de ses droits civils et politiques
4. Tout candidat qui participerait indûment aux épreuves ne peut se prévaloir des résultats obtenus
5. **Être titulaire d'un des diplômes suivants :**
 - Certificat de **2ème année du 3ème degré de l'enseignement secondaire**, de l'enseignement technique secondaire ou de l'enseignement professionnel ET disposer d'un certificat délivré au terme d'une **formation d'aide-soignant(e)** comprenant une année d'études
 - Certificat de **promotion sociale ou de formation professionnelle** sanctionnant une formation qui est assimilée par les instances compétentes à la formation d'aide-soignant(e)
 - Certificat de réussite de la **1ère année d'une des formations suivantes : Bachelier en soins infirmiers, Infirmier ou infirmière gradué(e) ou Infirmier ou infirmière breveté(e)**
6. **Être en possession d'un visa définitif d'autorisation d'exercer la profession d'aide-soignant(e)**
7. **Réussir l'examen d'aptitude comportant une épreuve orale :** Entretien approfondi sur des questions d'ordre général permettant d'apprécier la personnalité, la maturité, l'ouverture d'esprit du candidat et sur les divers aspects de la profession.

Offre

- **Contrat à durée déterminée (CDD) ou de remplacement (CR) pouvant déboucher sur un CDI**
 - Régime du travail : 38 heures/semaine (possibilité d'un contrat à temps partiel + possibilité de prestations de soirée, de nuit, de week-end et de jours fériés. Les horaires sont à convenir)
 - **Echelle barémique :**
 - **IFIC 11** (si entrée après le 1^{er} juillet 2024) - Mensuel brut indexé : 3022,83 EUR (index 2.0399 et ancienneté de 6 ans)
- Les barèmes en vigueur correspondent à l'IFIC, applicable dans le secteur public, auxquels il faut ajouter les accords sociaux applicables aux Maisons de Repos et de Soins (**prime d'attractivité, prime de fin d'année, prime accord non-marchand**)
- Un **pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut.
 - **Ancienneté valorisable** (expérience dans une fonction similaire avec un max. de 6 ans dans le secteur privé et l'entiereté dans le secteur public. Une analyse sera effectuée sur base des attestations d'occupation délivrées par les anciens employeurs).
 - **Vacances annuelles** : 28 jours de congés annuels + 7 jours extra-légaux + jours d'âge + AFC
 - Environnement de travail offrant un **réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.**
 - Possibilité de **suivre des formations**

Intéressé(e) ?

Pour postuler, vous adressez votre candidature

- soit par courrier postal à l'attention du CPAS de Verviers - Candidature Aide-soignant – rue du Collège, 49 à 4800 VERVIERS (date de la poste faisant foi)
- soit par courriel à l'adresse recrutement@cpasverviers.be (préciser dans l'objet : Candidature Aide-soignant) (date du courriel faisant foi).

Les **documents listés ci-dessous devront impérativement être joints à votre candidature pour ce poste :**

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Copie du diplôme ou équivalence de la Communauté française si diplôme(s) obtenu(s) selon un régime étranger
4. Copie du visa délivré par le SPF Santé publique
5. Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel
6. Copie de la carte d'identité (recto et verso)

Les candidatures incomplètes ne seront pas recevables.

Date limite de réception des candidatures : **30 juin 2024.**

Les candidatures tardives ne seront pas recevables.

Pour toute information complémentaire, la Cellule RH est disponible par téléphone (087/307.318 ou 087/307.315) ou par mail (recrutement@cpasverviers.be)

Gestion de la diversité

Le CPAS de Verviers ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de handicap. Il veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez. Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier.

Application du RGPD

Conformément au Règlement général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 («RGPD») et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que le Centre Public d'Action Sociale de Verviers traite des données à caractère personnel contenues dans les curriculum vitae et autres documents annexes aux candidatures aux seules fins de gestion des candidatures et emplois proposés.

Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés.

Ils ne sont ni transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.

Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD en effectuant une demande :

- par courrier à l'adresse suivante : CPAS de Verviers rue du Collège à 4800 VERVIERS
- par courriel au délégué à la protection des données: DPO@cpasverviers.be.

Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par courriel (contact@apd-gba.be) ou par la poste (rue de la Presse 35 à 1000 BRUXELLES) ainsi que, le cas échéant, auprès du Bureau permanent du CPAS de Verviers en qualité de responsable de traitement.